

ACTUALITÉS CHEZ LES INFECTIOLOGUES LIBÉRAUX

Assises de l'Infectiologie, 03/10/2024
Florence Suy



Médecine Interne & Maladies Infectieuses et Tropicales
Unité Mobile des Référents en Infectiologie
Centre de Vaccinations Internationales & Médecine des Voyages
Accueil d'autres disciplines

RAPPEL : PRIVÉ / LIBÉRAL

- Secteur public
 - CHU
 - CH
 - Autres
- Secteur privé
 - Salariés d'ESPIC, CLCC, d'établissements privés lucratifs (cliniques), centres de santé, autres
 - Libéraux → exercent souvent en établissement privé lucratif

PART DU PRIVÉ DANS L'OFFRE DE SOINS EN FRANCE (DREES)

Tableau 1 Nombre d'entités et capacités d'hospitalisation des établissements de santé par catégorie d'établissement en 2016

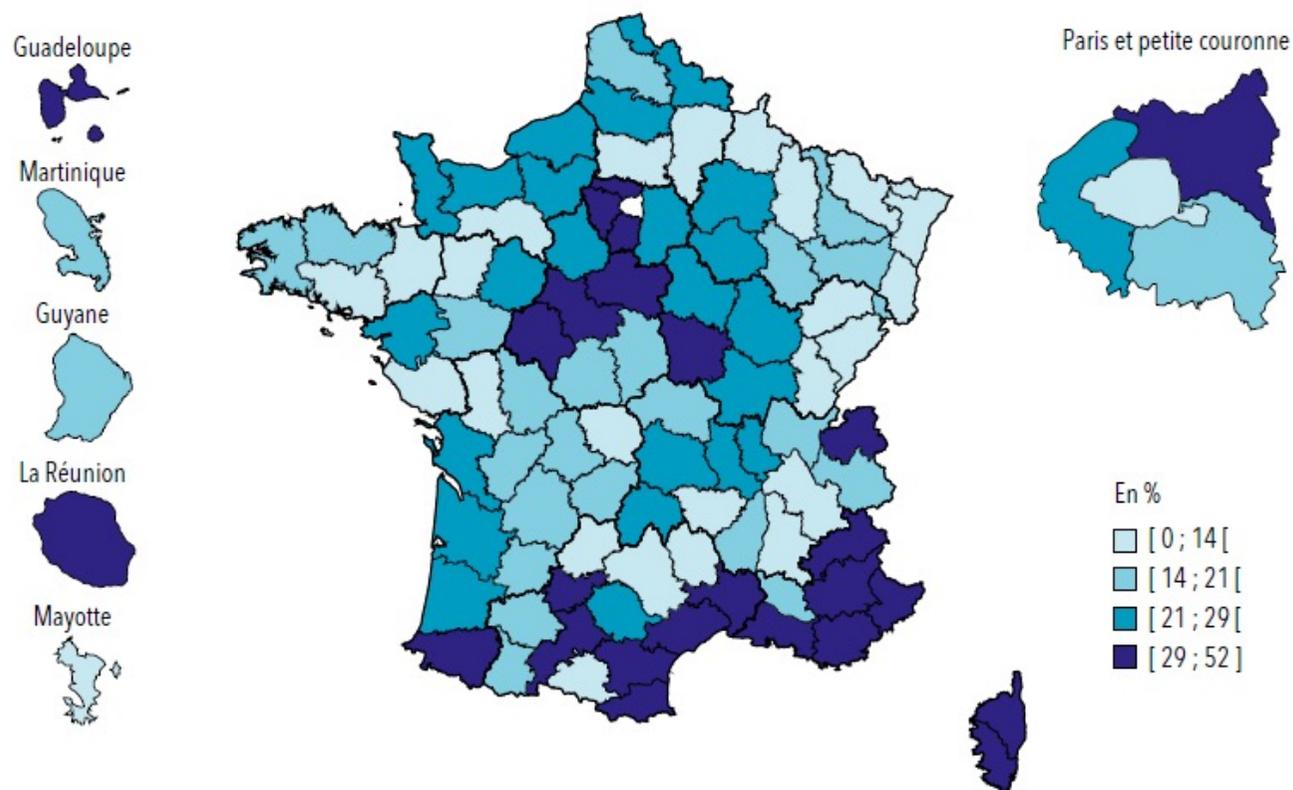
	Entités	Nombre de lits	Nombre de places
Secteur public	1 376	250 104	42 271
CHR/CHU	178	72 169	10 361
CH, dont anciens hôpitaux locaux	955	143 841	16 775
CH spécialisés en psychiatrie	97	24 930	14 675
Autres établissements publics	146	9 164	460
Secteur privé non lucratif	686	56 994	13 716
CLCC ¹	21	2 727	709
Autres établissements à but non lucratif	665	54 267	13 007
Secteur privé à but lucratif	1 003	97 150	18 659
Établissements de soins de SSR	349	29 039	3 280
Établissements de SCD ou pluridisciplinaires	501	54 403	13 735
Établissements de lutte contre les maladies mentales	145	13 386	1 574
Établissements de SLD	6	303	35
Autres	2	19	35
Ensemble	3 065	404 248	74 646

Nbre de lits

38%

24%

Carte 1 Part du secteur privé à but lucratif dans les capacités d'hospitalisation complète et partielle en 2016



Note > Les bornes correspondent à une répartition en quartiles.

Champ > France métropolitaine et DROM (y compris Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), y compris le SSA.

Source > DREES, SAE 2016, traitements DREES.



RECENSEMENT DES LIBÉRAUX

- Absence de liste exhaustive
- Groupe WhatsApp: 38 membres (+ 4 infectiologues à Lyon hors groupe de discussion)
- Liste sur Excel partagé : 40
- Requalifiés DES: 36

➔ +/- 42 infectiologues libéraux en France en 2024

ENQUÊTES SUR L'EXERCICE DANS LE PRIVÉ

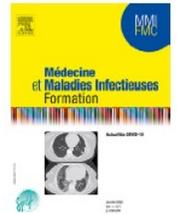
- Menées par Eric Denes (Limoges)
- Questions sur cursus, pathologies rencontrées, volume d'activité, rémunération
- 2022: poster et article dans MMI Formation

Médecine et Maladies Infectieuses Formation 000 (xxxx) 1–6



Disponible en ligne sur
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



VIE DE LA DISCIPLINE

Exercice de l'infectiologie en dehors de l'hôpital public en 2022

Infectious disease practice outside the public hospital in 2022

Éric Denes^{a,*}, Olivier Grossi^{b,c}, Anne Lotthe^d, Assi Assi^e,
Béatrice Bibes^f, Maja Ogielska^g, Florence Suy^h, et le
groupe des infectiologues libéraux et du privéⁱ





ENQUÊTES SUR L'EXERCICE DANS LE PRIVÉ

- En 2022, après second envoi de questionnaire
 - Sur 33 répondants dans le privé, 29 libéraux
 - Majorité exerçant seule
 - Activité proche de celle connue à l'hôpital: activité clinique, RCP, recherche clinique, enseignement, formation personnelle
 - Activité transversale importante, notamment avis (tel, mail)
 - 100% satisfaits sur le plan intellectuel
 - 30% non satisfaits de la rémunération
 - $\frac{3}{4}$ n'accueillent pas d'étudiants mais le souhaiteraient
- Edition 2024 : à venir

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION D'INFECTIOLOGUES LIBÉRAUX, LOI 1901

- A l'initiative de Pierre-Marie ROGER (Ollioules, Var)
- Premières signatures en cours
- Pourquoi fédérer les libéraux dans cette association?
 - Échanges de pratiques. Grande variabilité à explorer et à évaluer.
 - Aide à l'installation, aux remplacements
 - Recherche clinique
- **Financement**
 - Aide de laboratoires pharmaceutiques
 - Autre?



VALORISATION DE L'INFECTIOLOGIE LIBÉRALE

- **Sujet des Assises en 2022 (M Ogielska, F Suy)**

Pistes pour revaloriser les différentes activités

- Consultations au cabinet et activité transversale: négociation avec l'Assurance Maladie pour accès à des cotations existantes et création de nouvelles notamment consultation complexe d'infectiologie, de réévaluation
- Contrats avec établissements de santé
- Avis par téléexpertise

Négocier les tarifs avec l'AM...





CONVENTION MÉDICALE

- Définit les rapports entre les organismes d'assurance maladie et les médecins libéraux
 - notamment tarifs, participation de l'Assurance Maladies aux cotisations sociales
- Conclue pour 5 ans entre l'Union nationale des caisses d'assurance maladie UNCAM et > 1 organisation syndicale de médecins généralistes et > 1 organisation syndicale de médecins spécialistes

SECTEURS CONVENTIONNELS

- Secteur 1: tarifs de la convention médicale
- Secteur 2:
 - dépassements autorisés
 - Mais charges sociales plus importantes
- Secteur 2 Option de pratique tarifaire maîtrisée OPTAM
 - Dépassements plafonnés
 - En compensation: prime, tarifs majorés
 - Patients mieux remboursés
- Secteur 3: hors convention médicale
 - Remboursement quasi nul des soins pour les patients
 - Charges sociales majorées

Répartition
équilibrée des
infectiologues
libéraux entres
ces 3 choix en
2022



NOMENCLATURE NGAP ET INFECTIOLOGIE

- **Consultation CS: 23€**
 - Au cabinet ou en hospitalisation
 - Secteur 1 ou secteur 2 OPTAM ou secteur 2 si facturation à tarif opposable (C2S): + 3.50€
- **Honoraires de surveillance médicale en établissement C0.8 : 18.40€**
 - Du 1^{er} au 20^e jour d'hospitalisation
 - Entre 21^e et 60^e j : C0.4: 9.20€, après 61j: 4.60€
- **Avis ponctuel de consultant APC : 56.50€**
 - **Au cabinet uniquement**
 - **Adressage par médecin traitant**
- **Majoration urgence 48h MCU: 15€**
 - À ajouter à CS ou APC, pas de dépassement
- **Téléexpertise TE2 : 20€**
- **Actes techniques**



LE CÔTÉ OBSCUR DE LA FORCE

- APC ne devrait pas être utilisé en cas d'adressage par un spécialiste
 - Repasser par la case médecin traitant pour être bien remboursé?
- APC ne devrait pas être utilisé si le patient doit être revu par le spécialiste
- Interprétation des règles nationales et dérives variables d'une CPAM à une autre
 - Dans certaines régions: autorisation de l'APC pour les patients hospitalisés à tous les spécialistes
 - Dans d'autres: interdiction claire
 - Voire: remboursement d'indus par certains infectiologues de plusieurs milliers d'euros pour avoir utilisé APC en hospitalisation!



NE PAS RATER LE COCQUE!

- Dernière convention : 26/08/2016
- Naissance du DES de Maladies Infectieuses et Tropicales : 2017
- Prochaines négociations : 2023
 - Rejoindre une intersyndicale de spécialistes avant les négociations!

BESOIN : MIEUX VALORISER LES CONSULTATIONS LONGUES



- 1ere consultation chez les patients hospitalisés → accès à l'APC sur dérogation comme les anesthésistes et les chirurgiens
- 1^{ère} consultation au cabinet et en hospitalisation pour certaines pathologies dites complexes



PROPOSITION DE LISTE POUR CONSULTATIONS COMPLEXES

Pathologies

Infection ostéoarticulaire avec ou sans matériel

Infection endovasculaire avec ou sans matériel

Infection du système nerveux central avec ou sans matériel

Infection à BHRe

Fièvre prolongée inexplicquée ou syndrome inflammatoire prolongé inexplicqué > 21 jours

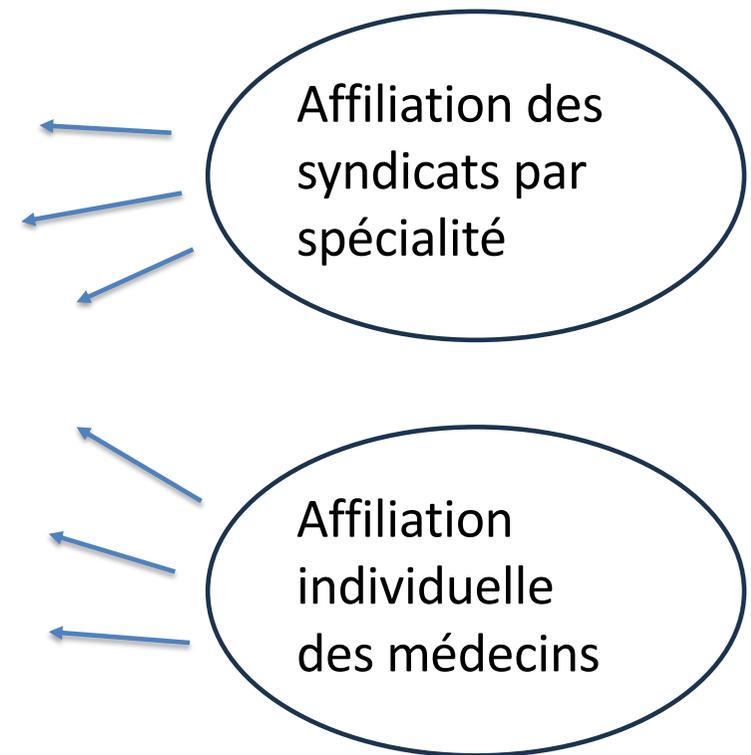
Consultation vaccination de l'immunodéprimé (bilan pré-greffe, biothérapie, splénectomie, etc.)

Infections virales chroniques dont VIH (utilisable 1 fois par an), hépatites virales (utilisable 1 fois par an)

Infections à mycobactéries

SYNDICATS DE MÉDECINS LIBÉRAUX

- Avenir Spé le Bloc (spécialistes uniquement)
- Confédération des Syndicats Médicaux Français CSMF
- Fédération des Médecins de France FMF
- Union Française pour une Médecine Libre UFML
- Syndicat des médecins libéraux SML
- MG France (généralistes uniquement)



ADHÉSION À AVENIR SPÉ LE BLOC

- Le plus grand syndicat de spécialistes
- Affiliation du SNMInf à Avenir Spé le Bloc fin 2022
- Plus des adhésions à titre individuelle
- Infectiologie représentée au conseil d'administration d'Avenir Spé le Bloc par Florence SUY et Xavier ARGEMI
- Nous sommes membres invités du bureau





de réadaptation



LES SPÉCIALITÉS

Infectiologie



Dr Florence Suy
Vice-Présidente du SNMI – Syndicat
National des Médecins
Infectiologues

L'infectiologie est une spécialité médicale qui se concentre sur la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses. Les maladies infectieuses sont des maladies causées par des agents infectieux tels que des bactéries, des virus, des parasites et des champignons.

Les infectiologues sont des médecins spécialisés dans le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses. Ils sont souvent consultés pour des cas complexes ou rares, où le diagnostic est difficile ou la maladie est résistante aux traitements standards.

Cette spécialité, bien qu'elle soit historiquement plus pratiquée à l'hôpital,

Lettres et communiqués liés

L'infectiologie

Mai 25, 2023

Après la rupture conventionnelle : quelles priorités pour l'infectiologie ?
Contexte La lutte contre...





LE MANIFESTE D'AVENIR SPÉ

Pour un meilleur
accès aux soins

Avenir spé aujourd'hui c'est :



 Anesthésistes Réanimateurs	 Pneumologie	 Psychiatrie
 Anatomo-cyto- pathologie	 Biologie médicale	 Cardiologie
 Rhumatologie	 Chirurgie pédiatrique	 Radiologie
 Dermatologie	 Pédiatrie	 Endocrinologie - Diabétologie
 ORL	 Médecine physique et de réadaptation	 Radiothérapie - Oncologie
 Ophtalmologie	 Gériatrie	 Infectiologie



NÉGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

- Depuis hiver 2022-2023
 - Réunions multilatérales, thématiques avec CNAM
 - Au sein d’Avenir Spé le Bloc
 - Contact direct avec CNAM
 - Revalorisation prioritaire des spécialités en bas de l’échelle des rémunérations
- Echec avec rejet du 1^{er} projet
- Règlement arbitral
- Interférences politiques
 - Lois Rist, Valletoux
 - Démission du Ministre de la Santé Aurélien ROUSSEAU
 - Annonce de grève des établissements privés pour cause budgétaire
 - Elections européennes
- Et puis...enfin....convention signée le 04/06/2024 par 5/6 syndicats et l’UNOCAM

Article 79. Les consultations d'expertise de second recours

Article 79-1: L'avis ponctuel de consultant (APC)

Revalorisation de l'APC

Les partenaires conventionnels entendent valoriser l'avis d'expertise du médecin spécialiste.

L'avis ponctuel de consultant APC est revalorisé à 60 € et l'APY est revalorisé à 67,5€. L'avis ponctuel de consultant APU est revalorisé à 74 €. Ces avis sont définis à l'article 18 B des dispositions générales de la NGAP.

La cotation APY est également ouverte aux médecins spécialistes de gériatrie.

L'APC n'est pas facturable pour un patient hospitalisé sauf exception mentionnée à l'article 19.

Situations particulières

Afin de lutter contre l'antibiorésistance, les partenaires conventionnels proposent que les médecins spécialistes en maladies infectieuses et tropicales puissent facturer un APC pour un patient hospitalisé en cas d'avis d'expertise sur une antibiothérapie (consigné dans le dossier du patient et le compte-rendu d'hospitalisation), dans la limite d'un seul APC au cours du séjour.



NÉGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

- **Autres revalorisations pour les infectiologues dans la nouvelle convention**
 - Accès à des codes de consultations complexes existants : 1ere consultation VIH, mycobactéries
 - ...mais pas de création de code de consultation complexe
- **Revalorisations communes aux spécialistes**
 - Honoraires de surveillance en hospitalisation
 - Assistant médical, OPTAM, etc sur 177 pages
- **Déception des spécialistes... prochain avenant?**
 - Pas d'ouverture des APC en cas d'adressage par spé
 - CS toujours à 23€
 - Actes CCAM

ENSUITE?

- Communément avec les autres spécialistes
 - Accès à l'APC sans adressage MT ?
- Codes spécifiques à réclamer?
 - Consultations complexes pour liste limitées de pathologies?
 - Forfait participation aux RCP? À l'organisation et à la surveillance de l'antibiothérapie à domicile?
- Présence continue dans les syndicats pour avenants, et prochaines conventions

Clinical Infectious Diseases

BRIEF REPORT

Quantifying the Time to Administer Outpatient Parenteral Antimicrobial Therapy: A Missed Opportunity to Compensate for the Value of Infectious Diseases



APPLICATION DE LA CONVENTION NATIONALE

- Date 22 décembre 2024
- Commissions Paritaires Locales
 - Mise en application locale de la convention nationale
 - Négociations d'accords locaux
 - Résolution de litiges
 - 4 réunions par an: CPAM, syndicats de médecins, médecins titulaires

CARTE CPS

= carte d'identité professionnelle

Usages multiples:

télétransmission, accès dossier médical, téléservices, etc

2024: toujours pas de carte CPS d'infectiologue

Blocage technique lors de l'utilisation des codes récemment ouverts aux infectiologues?



AUTRES PROBLÈMES À RÉSOUDRE

- **Antibiotiques à prescription hospitalière**
L'absence de rattachement à un établissement interdit la prescription, par ex: fidaxomicine, ertapénème, etc
- **Antibiotiques à usage hospitalier**
Nécessité d'une HAD au lieu d'un prestataire
Ex: daptomycine, clindamycine, quinolones IV
- **Examens coûteux non remboursés en ville et en clinique (sauf exceptions)**
PCR universelle, PCR multiplex syndromique, PCR M genitalium, etc



Merci pour votre attention